

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Éric Chagnon	1.1 Maire	41 005	19 422	26 139	
Denise Papineau	1.2 Conseiller	14 019	7 010		
Johanne Boisvert	1.3 Conseiller	14 019	7 010		
Michael Vautour	1.4 Conseiller	14 019	7 010		
Jean-Paul Dutrisac	1.5 Conseiller	14 019	7 010		
Ernest Beauregard	1.6 Conseiller	14 019	7 010		
Claude Robitaille	1.7 Conseiller	14 019	7 010		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).